



Infirmier

Dès que possible au 03/04/2026

Contrat de Travail Temporaire 0.70h/sem

Description du poste

Remplacement à pourvoir du 16 mars au 3 avril pour un poste à 70 % - Poste basé au sein du service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) - Rémunération indexée sur la CCN 1966. Selon l'expérience dans le métier et le niveau de diplôme.

Profil recherché

Formation : - Infirmier Diplômé d'Etat - Expérience d'un an minimum - Permis B (manuel) Savoir-faire : - Connaissance du handicap et déficience intellectuelle - Connaissance du secteur médico-social Savoir-être : - Discrétion et respect de la confidentialité - Observation et écoute - Rigueur

Missions

Votre Rôle : Soutenir l'autonomie de vie à domicile - Coordonner entre les intervenants de l'équipe et du réseau sanitaire afin de favoriser la réalisation du projet d'insertion sociale de la personne - Réaliser des soins selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie, et de confort de la personne - Participer à des actions de prévention et d'éducation à la santé - Observer et veiller au maintien du suivi médical général et spécialisé - Effectuer des visites à domicile - Soutenir les personnes dans les démarches extérieures de santé - Participer aux réunions de projet, de synthèse et de fonctionnement

Établissement

SAMSAH Le Mans Métropole

Espace Boissin 2 avenue Pierre Piffault

Le Mans (72000)

Association : ADAPEI 72

Horaires

Lundi S1 Jour non travaillé

Mardi S1 08h00 - 12h30 / 13h00 - 17h00 (C312)

Mercredi S1 08h00 - 12h30 / 13h00 - 17h00 (C312)

Jeudi S1 Jour non travaillé

Vendredi S1 08h00 - 12h30 / 13h00 - 16h00 (C704)

Samedi S1 *Repos Hebdomadaire 1 (RH1)

Dimanche S1 *Repos Hebdomadaire (RH)

Lundi S2 08h00 - 12h30 / 13h00 - 17h00 (C312)

Mardi S2 Jour non travaillé

Mercredi S2 08h00 - 12h30 / 13h00
- 17h00 (C312)

Jeudi S2 Jour non travaillé

Vendredi S2 08h00 - 12h30 / 13h00
- 16h00 (C704)

Samedi S2 *Repos Hebdomadaire 1
(RH1)

Dimanche S2 *Repos
Hebdomadaire (RH)
